



OXYLIUM CONSEILS
RETRAITE



**Assistance administrative lors
de votre départ à la retraite**

**DELEGUEZ
L'INSTRUCTION DE
VOTRE DOSSIER DE
RETRAITE**

CE QUE NOUS FAISONS

Nos services

Vous devez bientôt prendre votre retraite ? Vous n'avez pas le temps de vous en occuper ou vous avez besoin d'un professionnel pour vous accompagner ? Nous vous proposons de prendre en charge la globalité de l'instruction de votre dossier de l'instructions des demandes de retraite jusqu'à la prise en charge des recours auprès de vos caisses de retraite.



Vérification et reconstitution de votre carrière

Avant l'instruction de vos demandes de retraite, nous procédons à une vérification de carrière, c'est à dire que nous faisons un contrôle de cohérence de votre relevé de carrière entre chacun de vos régimes afin de relever les périodes qui pourraient être manquantes.



Estimation de vos pensions de retraite

Nous estimons le montant de vos pensions selon les données de votre relevé, afin que vous puissiez connaître le montant net (hors prélèvement à la source) de chacune de celle-ci.



Echange avec vos caisses

Nous sommes le principal interlocuteur entre vous et vos caisses de retraites. De ce fait, nous serons en charge de répondre aux courriers que vous recevrez, de relancer les caisses par courrier ou par téléphone.



Vérification de vos notifications

Une fois l'instruction de votre dossier terminée, vous recevrez une notification de pension de la part de chacun de vos régimes. Notre rôle sera de vérifier que celles-ci ne comportent aucune erreur de calcul. Dans le cas contraire, nous prendrons en charge les recours auprès de vos caisses.